



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060870

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 4/06/2026 10H18 C:005360 I:17504  
V/REF : 1066326  
V/Email reçu le Jeudi 04/06/2026 à 10H18

SEMCODA  
Agence De Villeurbanne  
31 RUE LOUIS GUERIN  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04602  
IMMEUBLE : 6 PLACE DANTON -4602  
6, PLACE DANTON  
.  
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 15 Juin 2026

Référence Marché: M\_230860003-1

LOCALISATION : ALLEE 6 DANTON- LOGEMENT DE MR SYLLA AU 3EME ETAGE- TEL: \*06 63490937\*  
VOISIN DU DESSOUS : MR PIGNEROL/MME RUSSIER-TEL\*06 65275844\*-MR OU  
TEL\*06 21941027\*-MME

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DÉBOUCHAGE DE BAIGNOIRE  
Donneur d'ordre : Mme N. NASRI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 04/06 A 14H00 :  
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR SYLLA AU 3EME ETAGE  
NOUS CONSTATONS QUE L'ECOULEMENT AU NIVEAU DE LA BAIGNOIRE EST QUASIMENT  
INEXISTANT  
- LOCALISATION DU BOUCHON AU NIVEAU DE LA COLONNE QUI PROVOQUE DES  
REFOULEMENT

DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PARTIR SIPHON DU LAVABO JUSQU'A DANS LA  
COLONNE  
CONTROLE DU BON ECOULEMENT  
NETTOYAGE DES LIEUX

LE 08/06 A 17H00 :  
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT AU 2EME ETAGE  
PRESENCE D'INFILTRATION

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR SYLLA AU 3EME ETAGE  
FUIITE LOCALISEE AU NIVEAU DU VIDAGE BAIGNOIRE

REMPLACEMENT DU VIDAGE  
DEBOUCHAGE/CURAGE ELECTROMECHANIQUE A PARTIR DE L'EVACUATION SUR 3  
METRES LINEAIRES JUSQU'A LA COLONNE  
CONTROLE ECOULEMENT ET ETANCHEITE



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 6060870**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

**NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER**

**OBSERVATIONS :**

**ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF**

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

| =====                    |                                        |      |         |               |
|--------------------------|----------------------------------------|------|---------|---------------|
| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif      | N°BT | P.U. HT |               |
| 2,00                     | CU0001-H(s)curage >1er tampon le 04/06 | 2    | 121,71  | 243,42        |
| 2,00                     | CU0001-H(s)curage >1er tampon le 08/06 | 4    | 121,71  | 243,42        |
| Quantité                 | Fournitures - Mise en oeuvre           | N°BT | P.U. HT |               |
| 1,00                     | Vidage(s) baignoire                    | 4    | 51,30   | 51,30         |
| TOTAL H.T. ....          |                                        |      |         | 538,14        |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                        |      |         | 53,81         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                        |      |         | <u>591,95</u> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 1066326 du 04/06/2026

Réc.

SEMCODA  
AGENCE DE VILLEURBANNE  
31, rue Louis Guérin  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE  
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

### Lieu d'intervention

MR SYLLA Aboubacar

MME SYLLA Fanta

6 PLACE DANTON

69003 LYON

### Référence de la Demande

N°: 909 864 du 04/06/2026

THCVRDPP Txv hors contra Voirie reseaux Partie privat.

1

03-EE-2230-ENT-61517400

Marché : M - 230860003-1

Téléphone : 06.41.85.16.14

04602-00001-00001-00031 H / Type 4 / 03

Etage : 03

Date entrée: 01/09/2022

### Délai

Date limite exécution : 19/06/2026

| Prestation à réaliser                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Qté  | PU HT  | Mt HT  | Mt TVA | Total TTC |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--------|--------|--------|-----------|
| CU0001 Forfait curage jusqu'au 1er tampon collecteur<br>(remise au diamètre initial de la canalisation) compris<br>aspiration résidu tartre, graisse, débris, cailloux<br>(unité=Heure)<br><br>DEBOUCHAGE BAIGNOIRE<br>VU AVEC VOS SERVICES POUR UN CR COMPLET AVEC<br>PHOTO SI POSSIBLE<br>NOTE D'ACCEPTATION DETRAVAUX ENVOYEE AU<br>LOCATAIRE SI LE PROBLEME EST LOCATIF LA NOTE<br>LEUR SERA IMPUTEE<br><br>Coordonnées du locataire 06.63.49.09.37 | 1,00 | 121,72 | 121,72 | 12,17  | 133,89    |

|                  |               |
|------------------|---------------|
| Total H.T.       | 121,72        |
| Total TVA        | 12,17         |
| <b>Total TTC</b> | <b>133,89</b> |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par NASRI Nadia le 04/06/2026

Le Responsable  
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN  
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



## Bon de Commande

N° : 1066326 du 04/06/2026

Réc.

SEMCODA  
AGENCE DE VILLEURBANNE  
31, rue Louis Guérin  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE  
Tel:04.78.93.21.92

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **6 PLACE DANTON 69003 LYON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **VILLEURBANNE**

le **04/06/2026**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1066326